

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE,
DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences
Bureau de la gestion, des dotations et des compétences
1, ter avenue de Lowendal
75349 PARIS 07 SP
Dossier suivi par : Marie-Line COUDERC
Tél. : 01.49.55.51.81
Fax. : 01.49.55.48.19
NOR : AGRE1109403N
<mailto:marie-line.couderc@agriculture.gouv.fr>
<mailto:marie-line.couderc@educagri.fr>

NOTE DE SERVICE
DGER/SDEDC/N2011-2053

Date: 13 avril 2011

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : 28 avril 2011 (retour à l'Administration centrale)

Nombre d'annexe 1

Observations : cette note de service est diffusée intégralement sur internet www.chlorofil.fr et NOCIA

Objet : Additif à la note de service n° DGER/SDEDC/N2011 – 2036 du 23 mars 2011 relative à l'appel de candidatures pour les postes vacants ou susceptibles de se libérer à la rentrée scolaire 2011 de

- directeur d'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (01),
- directeur adjoint chargé de la formation initiale scolaire (02),
- directeur adjoint chargé de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage (03)
- directeur adjoint chargé de l'exploitation et du développement agricole (04)

Références :

- Décret n° 91-921 du 12 septembre 1991 modifié relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de direction des établissements publics d'enseignement technique relevant du ministre chargé de l'agriculture ; (<http://www.legifrance.gouv.fr/.affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000515152&fastPos=1&fastReqId=1454765852&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte>)

Mots-cles : Mouvement des personnels titulaires, directeurs et directeurs adjoints, EPLEFPA, rentrée scolaire 2011

DESTINATAIRES

Pour exécution :

- Mesdames, Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt – Les Directeurs de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.
- Mesdames, Messieurs les Chefs des Services Régionaux de la Formation et du Développement
- Mesdames, Messieurs les Directeurs des Etablissements de l'Enseignement Supérieur.
- Mesdames, Messieurs les Directeurs et Directrices des Etablissements Publics Locaux 'Enseignement Agricole.

Pour information :

- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.
- Monsieur le Doyen de l'inspection de l'enseignement agricole.
- Monsieur les ingénieurs et inspecteurs généraux chargés de l'appui aux personnes et aux structures.
- Organisations syndicales

Par note de service DGER/SDEDC/N2011 - 2036 du 23 mars 2011 la Direction générale de l'enseignement et de la recherche a présenté les modalités d'instruction des demandes de mutation des personnels de direction des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) vacants ou susceptibles d'être vacants à la rentrée scolaire 2011.

Cette note de service a pour objet d'apporter les corrections nécessaires à l'annexe G relative à la vacance des postes offerts et suite à la parution du nouveau classement des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle d'annuler et remplacer l'annexe H.

ANNEXE G :

Région	Etablissement	N° de poste	Valeur	V	SV	Précision
--------	---------------	-------------	--------	---	----	-----------

Directeurs d'EPLEFPA/Direct. Etab.

Ajouter la cartouche :

Guadeloupe	EPLEFPA Guadeloupe	5138	poste entier	0	1	
------------	--------------------	------	--------------	---	---	--

.....

Remplacer les lignes :

Corse	EPLEFPA Sartène (2A)	1116	poste entier	1	0	
Corse	EPLEFPA Borgo (2B)	1115	poste entier	0	1	

Par les lignes :

Corse	EPLEFPA Sartène (2A)	1116	poste entier	0	1	
Corse	EPLEFPA Borgo (2B)	1115	poste entier	1	0	

.....

Déplacer la cartouche :

	EPLEFPA Vosges (88)	5137	poste entier	0	1	
--	---------------------	------	--------------	---	---	--

dans la région Lorraine

.....

adjoint chargé de la formation scolaire/Direct. Etab.

Ajouter les cartouches :

Centre	EPLEFPA Châteauroux-La-Châtre (36)	1132	poste entier	0	1	
--------	------------------------------------	------	--------------	---	---	--

Limousin	EPLEFPA Limoges - Magnac-Laval Bellac (87)	5140	poste entier	0	1	
Poitou-Charentes	EPLEFPA de Saintes - Georges Desclaudes (17)	1191	poste entier	0	1	LPA Jonzac

.....

Ligne :

	EPLEFPA Metz-Courcelles -Chaussy (57)	1164	poste entier	0	1	
--	---------------------------------------	------	--------------	---	---	--

ajouter : Lorraine dans région

.....

adjoint FPCA/Direct. Etab.

ajouter :

Bretagne	EPLEFPA Rennes-Le-Rheu (35)	5142	poste entier	0	1	
Midi-Pyrénées	EPLEFPA Toulouse (31)	5143	poste entier	0	1	
Lorraine	EPLEFPA de Metz-Courcelles Chaussy et EPLEFPA Château-Salins (57) - site de Metz	5141	poste entier	1	0	

.....

adjoint d'exploitation et du développement/Direct. Etab.

Ajouter :

Bretagne	EPLEFPA de Châteaulin Morlaix Kerliven (29)	5144	poste entier	0	1	site de Morlaix
----------	---	------	--------------	---	---	-----------------

remplacer la ligne :

Aquitaine	EPLEFPA Bordeaux-Blanquefort (33)	1268	poste entier	0	1	site de Libourne
-----------	-----------------------------------	------	--------------	---	---	------------------

par

Aquitaine	EPLEFPA Bordeaux-Blanquefort (33)	1268	poste entier	0	1	site de La Tour Blanche
-----------	-----------------------------------	------	--------------	---	---	-------------------------

ANNEXE H

Suite à la note de service DGER/SDEDC/N2011-2044 du 4 avril 2011 relative au nouveau classement, par catégorie des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle à compter du 1er juillet 2011,, remplacer l'annexe H par la nouvelle annexe.

La date limite pour ces postes est portée au 28 avril 2011.

Le reste sans changement.

Fait le 13 avril 2011

Pour le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche
et par délégation,
Pour Directrice générale de l'enseignement et de la recherche
le Directeur général adjoint,
Chef de service de l'enseignement technique

Jean-Pascal FAYOLLE